



Février 2020



Chers parents,

Un mois de janvier bien rempli : les soirées d'inscription ont commencé dans la semaine du 11 janvier. Encore une fois les places sont limitées, car nous accueillons plus de 25 enfants venant de la fratrie. Je remercie chaleureusement les parents, qui ont contribué à l'organisation de ces soirées qui demandent rigueur et constance dans la préparation de cet événement.

### **Rencontres de bilan**

Dans le courant du mois de février, vous aurez le plaisir de rencontrer le professeur de votre enfant. En effet, les rencontres de bilans commenceront dans la semaine du 10 février, vous avez reçu l'horaire des rendez-vous.

Ces rencontres sont des incontournables, elles sont l'occasion d'échanger sur les forces et les défis de votre enfant.

Merci d'être à l'heure.

### **La coéducation, quelques rappels...**

La coéducation est un moment toujours apprécié tant par les enfants que par les enseignants et les parents. Vous êtes donc les bienvenus en classe pour aider de manière très diverse (selon les moyens mis en place par l'enseignant), les enfants dans leurs activités.

Le rôle du parent dans un tel contexte est très important, il est un gage de réussite dans le cheminement scolaire de l'enfant.

Il existe des documents sur le site de notre école qui expliquent clairement le rôle de chacun.



Être un coéducateur, c'est respecter le rythme de travail de l'enfant et c'est aussi référer à l'enseignant si l'activité que vous animez ne fonctionne pas.

En effet, certains enfants peuvent se désorganiser, dans ce cas, il est impératif de cesser l'atelier, d'informer l'enseignant et de remettre à plus tard l'activité si cela est possible. L'enseignant se chargera de faire un retour avec les enfants, car ils sont les seuls avec les éducateurs, les professionnels et la direction à être en autorité sur les enfants. De ce fait, les conflits entre enfants qui se déroulent à l'école doivent être réglés uniquement par les personnels de l'école.

## **La ponctualité à l'école**

Certains enfants arrivent en retard à l'école ! Lorsque les retards sont systématiques, les enfants commencent la journée avec moins de motivation, ils sont désorganisés, ils ne peuvent pas participer aux rassemblements, etc.

De plus, pour nos jeunes doyens et futurs élèves du secondaire, l'apprentissage de la ponctualité est un incontournable et une responsabilité partagée.

Merci chers parents, de les encourager à la ponctualité !



En toute collaboration,

Laurence Houllier

Directrice

## **Des nouvelles du conseil d'établissement**

Lors du CÉ du mois de décembre quelques points ont été abordés. La direction a présenté les montants d'argent que le ministère de l'Éducation attribuait aux écoles. Des classes hors les murs ont été approuvées. Par la suite, les membres du CÉ ont rencontré les parents responsables des comités lors d'un 5 à 7. Chaque comité a pu présenter ses objectifs et son fonctionnement. Un problème de communication, en début d'année, a fait en sorte que le démarrage des comités s'est fait tardivement. En effet, les travaux et les réaménagements des classes en début d'année ont fait en sorte que les journées pédagogiques ont été dédiées à la réinstallation logistique des classes. De ce fait, l'équipe-école a déplacé certaines réunions et cela a eu un impact sur le démarrage des comités.

Notre CÉ du mois de janvier a porté sur la nouvelle formule de l'assemblée générale du mois de juin. En effet faute de la participation de la communauté, le CÉ s'est penché sur une nouvelle formule.

Des classes hors les murs ont été présentées ainsi qu'une consultation sur les OPC (objectifs, principes et critères de répartition entre les établissements et pour la détermination des besoins de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys) a été présentée.

## **Des nouvelles du service de garde :**

### **Reçu d'impôt**

D'ici la fin du mois de février, vous recevrez, par le courrier de classe, vos reçus d'impôt. Veuillez noter que le paiement pour les frais de garde concernant l'année 2019 (janvier à décembre 2019), doit être effectué au plus tard le 14 février 2020 pour que l'encaissement figure sur les relevés fiscaux émis en février 2020.

### **Gardiens avertis**

Au retour de la relâche, les 6es années auront l'occasion de parfaire leurs connaissances en premier soin avec l'ambulance st-jean. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire d'inscription que vous avez reçu le jeudi 23 janvier. Les dates de ces rencontres sont les jeudis 12,19 et 26 mars.

### **Départ de Michèle**

Comme vous le savez sûrement, Michèle, éducatrice au deuxième cycle, nous quitte momentanément au service de garde, mais reste avec nous en tant qu'enseignante remplaçante à l'école.

Julien Storini la remplacera pour le reste de l'année.

### **Heure de fermeture**

**Le service de garde ferme ses portes à 18 h, nous vous demandons de respecter ces heures** (enfants habillés et prêts à partir). Le tout, afin de permettre aux éducateurs de respecter leurs horaires, et au concierge de faire sa routine de nettoyage qui commence par les locaux du s.d.g.

En toute collaboration,

Le service de garde

## **La semaine de relâche arrive à grands pas**

Les enfants seront en vacances du 2 au 6 mars inclusivement.

Aussi, veuillez noter que lundi, le 9 mars est une journée pédagogique.

Profitez-en bien!

Et.....

